

Inventons 2040

RÉVISION DE LA CHARTE PNR des Pyrénées Ariégeoises

Comité Syndical, 16/02/22, visio-conférence















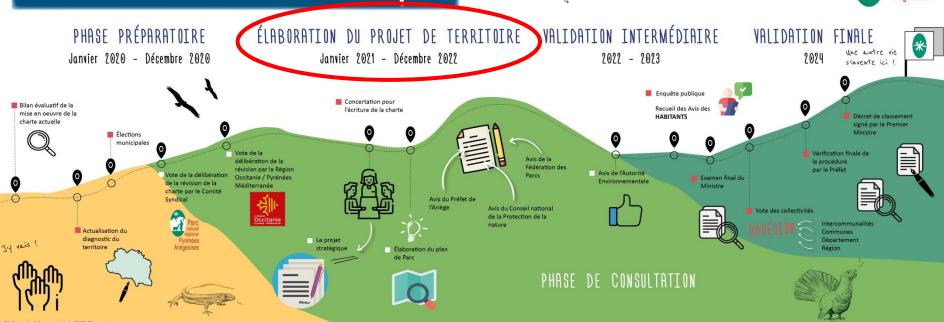






Rando charte: les étapes





Présentation de l'avant projet de charte: **septembre 2022.** Délibération du Comité Syndical en octobre.





Proposition d'architecture

au cœur des enjeux du

XXIe siècle

- Projet stratégique et opérationnel + Plan de Parc
- Socle du projet de territoire
- Lien ressources et défis du livre blanc
- Travail itératif. Présentation au Bureau et COPIL.
- Travail Equipe Fiches mesure

3 ambitions21 orientations





responsable de ses

ressources

Ambition 1

Le capital humain, clé de voûte du territoire

- •1.1. Accroître et diffuser la connaissance
- •1.2. Communiquer en direction des habitants
- •1.3. Former, éduquer et professionnaliser
- •1.4. Faire ensemble
- •1.5. Reconnaître les jeunes comme décideurs de demain
- •1.6. Conforter l'attractivité des Pyrénées Ariégeoises
- •1.7. Limiter les impacts environnementaux des activités humaines

Ressources: ressources humaines, tissu économique, santé environnementale.

Défis: jeunesse, participation, rapport à la nature, modèle économique, santé

Ambition 2

Les Pyrénées Ariégeoises au cœur des enjeux du XXIe siècle

- 2.1. Adapter le territoire au climat de demain
- 2.2 Atteindre la **neutralité** carbone
- 2.3. Déployer une coopération intégrée et portée par les habitants
- 2.4. S'ériger en territoire générateur de bonne santé
- 2.5. Instaurer un modèle économique durable
- 2.6. Viser l'autonomie alimentaire en garantissant une alimentation bio/locale
- 2.7. Déployer une offre de solutions de mobilité décarbonée

Ressources: situation géographique, santé environnementale, air, tissu économique, modèle de production alimentaire, quiétude, capitaux locaux

Défis changement climatique, mobilité, transfrontalier, santé, modèle économique, alimentation

Ambition 3 Un territoire responsable de ses ressources

- •3.1.Confirmer les paysages comme atout numéro 1 du territoire
- •3.2. Stopper l'érosion de la biodiversité
- •3.3. Instaurer des politiques de sobriété de la ressource en **eau**
- •3.4. Devenir un territoire à **énergie** positive
- •3.5. Garantir un usage économe et équilibré de **l'espace**
- •3.6. Organiser la production de valeur ajoutée dans une approche multifonctionnelle de la **forêt**
- •3.7. Assurer la transmission du **patrimoine** et en créer du nouveau*

Ressources: biodiversité, énergie, eau, espace, forêt, patrimoine culturel et historique, paysages, ciel étoilé, connexion à la nature, solsous-sol,

Défis : énergie, foncier, paysage

Cf. Doc. Architecture charte



Le calendrier 2022 -2025

2025

*Mars. 2025: Délibération de la Région Occitanie

*septembre 2025: Décret du Premier Ministre

- reclassement du PNR des Pyrénées Ariégeoises



2024

*Avril 2024: Enquête publique (1 mois) - habitants

*Juin 2024 : Arrêt du projet par décision du Syndicat mixte qui saisit la Région pour transmission au Préfet pour examen final du Ministre (4 mois)

*novembre 2024: Saisine des Collectivités pour délibération sur la charte (4 mois)

2023

*février 2023: Visite des rapporteurs – CNPN et Fédération PNR

*Juin 2023: Avis du Préfet sur la Charte

*sept. 2023: Modification du projet et finalisation du rapport de charte

*décembre 2023: Avis Autorité Environnementale

2022

*oct. 2022: Arrêt du projet par décision du Syndicat Mixte qui saisit la Région pour transmission au Préfet





Information et consultation auprès des habitants



Internet Révision de Charte + Réseaux sociaux

+ Newsletters

charte@parc-pyrenees-ariegeoises.fr

Maison du Parc Mobile

Lettre aux partenaires

Réunions d'information publique

Enquête publique - 2024





Pour en savoir plus

La révision de la Charte









Inventons 2040

A quoi ressembleront les Pyrénées Ariégeoises en 2039? Comment vivrons-nous ? Quels seront les grands enjeux de notre territoire en 2040 ? Tant de questions et bien d'autres que la révision de la charte permettra de poser au cours de ces prochaines années.

La Charte du Parc, feuille de route du Syndicat mixte du PNR, a une durée de vie de 15 ans. La première Charte, validée en 2009, se terminera en 2025. D'ici là, le Parc mène la révision de sa charte pour définir un nouveau projet pour les Pyrénées Ariègeoises pour la période 2025-2040.

Elus, partenaires, habitants, tous mobilisés pour construire le projet de demain!

Découvrez la lettre aux partenaires sur la révision de la charte

Vous avez une question ? Des propositions ? Vous souhaitez participer à la révision de la Charte du PNR ?

Contactez-nous sur charte@parc-pyrenees-ariegeoises.fr



Les étapes et le périmètre d'étude



Le projet de charte



Les études préalables

https://www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr/le-parc-quest-ce-que-cest/parc-naturel-regional-pyrenees-ariegeoises/revision-de-charte/



